

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Fiducie nationale du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fiducie nationale du Canada (la « Fiducie nationale »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie nationale au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fiducie nationale conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie nationale à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fiducie nationale ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie nationale.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



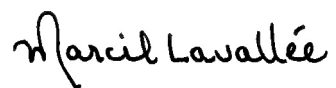
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fiducie nationale;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie nationale à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fiducie nationale à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 17 juin 2021

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

4

	2021	2020
PRODUITS		
Contribution Jeunesse Canada au travail	1 652 116 \$	720 597 \$
Subventions et contributions (note 3)	799 843	135 683
Dons et legs	126 184	112 979
Inscriptions aux conférences	76 360	75 821
Cotisations des membres	74 845	103 993
Commandites	67 300	86 439
Propriétés	11 385	15 060
Contrats	5 250	63 482
Publications	286	44
Autres	6 387	10 544
	2 819 956	1 324 642
CHARGES		
Emploi des jeunes - Jeunesse Canada au travail (note 13)	1 652 116	720 597
Propriétés	775 960	180 269
Leadership, politiques et régénération	666 568	881 541
Gestion et administration	249 441	315 155
Communications	177 691	180 344
Gestion de placements	161 119	168 624
Publications	71 339	79 268
Gouvernance	66 033	117 385
	3 820 267	2 643 183
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS (PERTES) DE PLACEMENTS	(1 000 311)	(1 318 541)
PRODUITS (PERTES) DE PLACEMENTS (note 4)	4 774 354	(1 318 416)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	3 774 043 \$	(2 636 957) \$

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

5

HORS DOTATION

	Non affecté	Investi en immobilisations	Investi dans les propriétés du patrimoine	Fonds Runciman pour la conservation du patrimoine	2021	2020
SOLDE AU DÉBUT	3 776 035 \$	37 234 \$	2 \$	40 497 \$	3 853 768 \$	6 490 725 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 781 546	(17 431)	-	9 928	3 774 043	(2 636 957)
Acquisition d'immobilisations	(17 369)	17 369	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	7 540 212 \$	37 172 \$	2 \$	50 425 \$	7 627 811 \$	3 853 768 \$

DOTATION

	Fiducie nationale du Canada	
	2021	2020
SOLDE AU DÉBUT ET À LA FIN	13 180 511 \$	13 180 511 \$

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

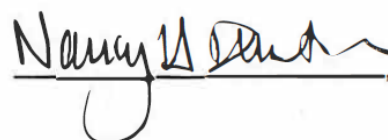
31 MARS 2021

6

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	110 070 \$	40 991 \$
Débiteurs (note 5)	41 384	63 453
Subventions et contributions à recevoir	38 046	70 490
Frais payés d'avance	63 035	58 208
	252 535	233 142
PLACEMENTS (note 6)	21 170 512	17 052 318
IMMOBILISATIONS (note 7)	37 172	37 234
PROPRIÉTÉS DU PATRIMOINE (note 8)	2	2
	21 207 686	17 089 554
	21 460 221 \$	17 322 696 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur


_____, administrateur

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE****31 MARS 2021**

7

	2021	2020
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	442 738 \$	112 628 \$
Produits reportés (note 9)	141 938	102 320
Subventions et contributions reportées (note 10)	67 223	73 469
	651 899	288 417
ACTIF NET (note 11)		
HORS DOTATION		
Non affecté (note 12)	7 540 212	3 776 035
Affectations internes		
Investi en immobilisations	37 172	37 234
Investi dans les propriétés du patrimoine	2	2
Fonds Runciman pour la conservation du patrimoine	50 425	40 497
	7 627 811	3 853 768
DOTATION		
Fiducie nationale du Canada	13 180 511	13 180 511
	20 808 322	17 034 279
	21 460 221 \$	17 322 696 \$

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

8

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 774 043 \$	(2 636 957) \$
Ajustements pour :		
Pertes (gains) latents sur placements	(4 223 009)	4 391 891
Amortissement des immobilisations	12 235	10 643
Perte sur la radiation d'immobilisations	5 196	2 012
	(431 535)	1 767 589
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	22 069	(32 058)
Subventions et contributions à recevoir	32 444	(56 189)
Frais payés d'avance	(4 827)	780
Créditeurs et frais courus	330 110	(48 417)
Produits reportés	39 618	(15 140)
Subventions et contributions reportées	(6 246)	73 469
	413 168	(77 555)
	(18 367)	1 690 034
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	104 815	(1 698 595)
Acquisition d'immobilisations	(17 369)	(12 454)
	87 446	(1 711 049)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	69 079	(21 015)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	40 991	62 006
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	110 070 \$	40 991 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fiducie nationale du Canada (la Fiducie nationale) est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. La Fiducie nationale est un organisme de bienfaisance enregistré aux fins fiscales et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

Les objectifs de la Fiducie nationale sont de conserver les lieux et collectivités du Canada revêtant un caractère historique ou une importance culturelle et d'en promouvoir la conservation, de sensibiliser le public et de le mobiliser en faveur de la conservation et de l'appréciation des bâtiments, des paysages, des aires naturelles et des collectivités ayant un caractère patrimonial, ainsi que de favoriser l'éducation en offrant publiquement des bourses d'études ou autres et d'autres formes d'aide financière à l'intention de jeunes professionnels ou d'étudiants canadiens qui poursuivent des études ou qui travaillent dans le domaine de la conservation du patrimoine ou un domaine connexe.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fiducie nationale applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constatation des produits

La Fiducie nationale comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception est raisonnablement assurée. Les contributions aux fonds de dotation sont comptabilisées comme des augmentations directes des actifs nets.

Les produits d'inscriptions aux conférences et de commandites sont constatés lorsque l'événement a lieu alors que les dons et legs sont constatés lorsqu'ils sont reçus à moins d'être reportés lorsque les fonds sont désignés pour un programme spécifique dans le cadre duquel les charges seront encourues dans le futur.

Les produits de contrats sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les cotisations des membres et les autres produits sont constatés à titre de produits de l'exercice auquel ils se rapportent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

La Fiducie nationale ventile une partie des salaires et avantages sociaux ainsi que des frais d'administration aux programmes selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge qu'elle utilise avec constance année après année.

Les clés de répartition utilisées pour ventiler une partie des salaires et avantages sociaux ainsi que des frais d'administration aux programmes sont les suivantes :

- a) Salaires et avantages sociaux : selon le plan de travail, en fonction du temps estimatif consacré à chaque programme;
- b) Frais d'administration : selon le budget approuvé aux accords de contribution, lequel est établi en fonction de l'utilisation réelle - au prorata.

Conversion des comptes en devises étrangères

La Fiducie nationale utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les soldes des comptes de l'exercice considéré paraissant à l'état des résultats, à l'exception du coût de l'amortissement qui est converti au cours d'origine, sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fiducie nationale consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La Fiducie nationale évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrument financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fiducie nationale détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fiducie nationale détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fiducie nationale comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels indiqués ci dessous :

	Taux
Mobilier et équipement	20 %
Équipement informatique	30 %

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

12

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Propriétés du patrimoine

Les propriétés du patrimoine sont comptabilisées au coût. Aucun amortissement n'est imputé aux résultats pour les propriétés du patrimoine. Lorsque les conditions indiquent que la juste valeur d'un bien patrimonial est inférieure au coût, la valeur comptable nette est alors réduite à la juste valeur de l'actif.

3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	2021	2020
Conseil du patrimoine religieux du Québec - Chapelle commémorative Papineau	378 661 \$	21 339 \$
Gouvernement du Canada - SSUC	156 259	19 151
Parcs Canada - Chapelle commémorative Papineau	100 000	-
Parcs Canada - Journée des endroits historiques du Canada	90 000	30 000
Autres subventions et contributions	74 923	65 193
	799 843 \$	135 683 \$

4. PRODUITS (PERTES) DE PLACEMENTS

	2021	2020
Intérêts	24 056 \$	41 900 \$
Dividendes	594 826	444 368
Gains (pertes) réalisés sur placements	(67 537)	2 587 207
Gains (pertes) latents sur placements	4 223 009	(4 391 891)
	4 774 354 \$	(1 318 416) \$

Les produits de placements ont été réduits d'un montant de 14 074 \$ (2020 : (4 792 \$)) affectés au Fonds de bourses de la Fiducie nationale. Ce montant est inclus dans les produits reportés.

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

13

5. DÉBITEURS

	2021	2020
Comptes clients	28 166 \$	43 687 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	13 218	19 766
	41 384 \$	63 453 \$

6. PLACEMENTS

	2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	388 088 \$	555 904 \$
Obligations corporatives canadiennes réservées	380 616	745 134
Actions canadiennes réservées	3 941 346	3 337 625
Actions privilégiées canadiennes	2 313 974	1 448 180
Fonds communs d'obligations mondiales	3 953 171	3 143 815
Actions internationales réservées	5 877 489	4 699 699
Actions américaines réservées	4 315 828	3 121 961
	21 170 512 \$	17 052 318 \$

La totalité des Fonds est investie et gérée de manière à suivre les lignes directrices suivantes, décrites en ordre de préséance :

- protéger la dotation quant à sa valeur nominale;
- générer une source constante de produits afin de financer les activités de la Fiducie nationale, sans pour autant réduire la valeur nominale du Fonds de dotation;
- générer une croissance; et
- maximiser le taux de rendement à long terme du Fonds de dotation.

7. IMMOBILISATIONS

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	72 745 \$	53 398 \$	19 347 \$	15 391 \$
Équipement informatique	38 827	21 002	17 825	21 843
	111 572 \$	74 400 \$	37 172 \$	37 234 \$

La charge totale d'amortissement de 12 235 \$ (2020 : 10 643 \$) est comptabilisée à la rubrique « Gestion et administration » à l'état des résultats.

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

14

8. PROPRIÉTÉS DU PATRIMOINE

	2021	2020
Myrtleville House, Brantford, Ontario	1 \$	1 \$
La chapelle du Manoir-Papineau, Montebello, Québec	1	1
	2 \$	2 \$

Les propriétés du patrimoine de Brantford et de Montebello sont détenues en fiducie en faveur de l'État et n'ont aucune valeur substantielle dans ces états financiers.

9. PRODUITS REPORTÉS

	2021	2020
Solde au début	102 320 \$	117 460 \$
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	97 228	65 709
Moins : montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(57 610)	(80 849)
Solde à la fin	141 938 \$	102 320 \$

Les produits reportés se détaillent comme suit :

	2021	2020
Fonds de bourses de la Fiducie nationale	94 372 \$	48 061 \$
Cotisations des membres	31 220	44 259
Parrainages	10 000	10 000
Projet d'intendance des lieux historiques	6 346	-
	141 938 \$	102 320 \$

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

15

10. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	2021	2020
Solde au début	73 469 \$	- \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	2 445 713	929 749
Moins : montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(2 451 959)	(856 280)
Solde à la fin	67 223 \$	73 469 \$

Les subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2021	2020
Jeunesse Canada au travail (JCT)	29 816 \$	43 980 \$
Fiducie du patrimoine ontarien	20 000	-
Fondation communautaire d'Ottawa	9 907	10 863
Parcs Canada	-	18 626
Autres	7 500	-
	67 223 \$	73 469 \$

11. ACTIF NET, HORS DOTATION ET DOTATION

Les actifs nets incluent le montant original du Fonds de dotation reçu du Gouvernement du Canada ainsi que des fonds hors dotation.

Des contributions d'un montant de 13 180 511 \$ reçues du Gouvernement du Canada sont détenues par la Fiducie nationale et investies dans des placements qui sont des placements autorisés pour les fonds de sociétés d'assurances en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances; les produits dérivés de ces placements sont utilisés pour atteindre les objectifs de la Fiducie nationale. Si la Fiducie nationale était abolie ou dissoute, la totalité de la dotation existante serait alors remboursée en faveur de la Couronne.

Les affectations internes incluent le Fonds Runciman pour la conservation du patrimoine. Ce fonds a été créé suite à la vente de la propriété d'Annapolis royal. Les sommes sont investies et les produits et les charges nets sont ajoutés à ce fonds sur une base annuelle.

12. FONDS NON AFFECTÉ

Le Fonds non affecté est assujéti à une politique du conseil d'administration visant à limiter l'utilisation des fonds pour couvrir les frais d'exploitation annuels, à réduire le risque de dépassement budgétaire, à aider la Fiducie à suivre le rythme de l'inflation et à couvrir toute autre dépense extraordinaire approuvée par le conseil.

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

16

13. EMPLOI DES JEUNES - JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL (JCT)

En vertu des exigences du ministère du Patrimoine canadien, les charges liées au projet Jeunesse Canada au travail sont les suivantes :

	2021	2020
Contributions aux employeurs - JCT dans les établissements du patrimoine	972 001 \$	494 677 \$
Contributions aux employeurs - JCT pour une carrière vouée au patrimoine	484 013	138 900
Frais d'administration	196 102	87 020
	1 652 116 \$	720 597 \$

14. VENTILATION DES CHARGES

Les salaires et avantages sociaux sont ventilés aux activités comme suit :

	2021	2020
Leadership, politiques et régénération	446 316 \$	474 476 \$
Gestion et administration	165 711	208 744
Emploi des jeunes - Jeunesse Canada au travail	165 050	67 291
Communications	140 007	142 941
Gouvernance	54 507	58 927
Publications	47 669	52 650
Propriétés	45 005	35 362
	1 064 265 \$	1 040 391 \$

Des frais d'administration totalisant 14 232 \$ (2020 : 13 883 \$) présentés à la rubrique « Gestion et administration » et 3 022 \$ (2020 : 2 438 \$) présentés à la rubrique « Propriétés » ont également été ventilés au programme JCT.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque d'investissement

Puisque la Fiducie nationale détient des placements, celle-ci s'expose à des risques liés à l'investissement. Parmi ces risques, on retrouve ceux qui proviennent des variations dans les taux d'intérêt, dans les taux de change dus à la conversion des devises étrangères, et ceux qui existent dans les marchés d'actions, qu'ils soient locaux ou étrangers. Il existe également des risques qui proviennent des éventualités qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse pas faire face à ses obligations.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque d'investissement (suite)

La Fiducie nationale respecte des politiques et des procédures en matière d'investissement pour contrôler le niveau de risque auquel elle s'expose. Les pratiques de la Fiducie nationale en ce qui concerne les placements ont pour but d'éviter tout risque inutile de perte ou d'insuffisance d'actif et de fournir une espérance quant à leur rendement. Le risque maximal auquel s'expose la Fiducie nationale correspond à la juste valeur des placements.

Risque lié à la concentration

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs qui présentent des caractéristiques semblables et/ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres facteurs semblables. La répartition des fonds, décrite ci-dessous, est en accord avec les directives liées à la diversification ainsi qu'avec les objectifs d'investissement énoncés dans la politique de placements de la Fiducie nationale :

	2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,8 %	3,3 %
Fonds d'obligations		
Sociétés	1,8	4,4
Gouvernements fédéral, provincial et autres	10,9	8,5
Fonds communs d'obligations - marchés mondiaux	18,7	18,4
Total des fonds d'obligations	31,4	31,3
Instrument canadien de capitaux propres		
Unités canadiennes	18,6	19,6
Total des instruments canadiens de capitaux propres	18,6	19,6
Instrument de capitaux propres étrangers		
Unités de fonds distincts internationaux	27,8	27,5
Unités de fonds distincts américains	20,4	18,3
Total des instruments de capitaux propres étrangers	48,2	45,8
Total des instruments de capitaux propres	66,8	65,4
Total des investissements	100,0 %	100,0 %

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Au 31 mars 2021, l'actif comprend des placements en instruments de capitaux propres d'un montant de 3 953 171 \$ (2020 : 3 143 815 \$) en obligations internationales, des placements de 5 877 489 \$ (2020 : 4 699 699 \$) en unités d'actions internationales ainsi que 4 315 828 \$ (2020 : 3 121 961 \$) en actions américaines qui ont été convertis en dollars canadiens.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fiducie nationale sont liés aux débiteurs.

La Fiducie nationale établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 95 % du total des comptes clients sont à recevoir de deux entités importantes. La Fiducie nationale évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Fiducie nationale est membre du Plan de régime de pension de retraite de la fonction publique (le Plan) qui est un régime de retraite à prestations définies accessible à tous les employés permanents. Le Régime offre des avantages de retraite établis en fonction du nombre d'années de service de l'employé et de sa rémunération moyenne annuelle sur une période de temps précédant son départ à la retraite. Le Plan est un régime de retraite interentreprises géré par le Gouvernement fédéral et réglementé par la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP). Par conséquent, la Fiducie nationale le comptabilise comme un régime de retraite à cotisations définies.

En vertu de la LPFP, le taux de cotisation actuel pour les employés est de 9,83 %, jusqu'à l'atteinte du gain maximum admissible pour le Régime de pensions du Canada (RPC), et de 12,26 % au-delà du gain maximum admissible pour le RPC pour les employés ayant adhéré au Plan avant le 31 décembre 2012. Pour les employés ayant adhéré au Plan en date du 1 janvier 2013, les taux sont de 8,89 % et de 10,59 % respectivement. Dans le cadre de la LPFP, la Fiducie nationale verse 1,01 fois le montant des cotisations versées par les employés ayant adhéré au Plan avant le 1 janvier 2013 et 1,00 fois le montant des cotisations versées par les employés ayant adhéré au Plan après le 31 décembre 2012. Les taux de cotisation de l'employeur pour l'année civile 2020 s'élevaient respectivement à 1,01 et à 1,00 fois le montant des cotisations versées par les employés. Le total des cotisations de l'employeur pour l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élève à 83 415 \$ (2020 : 77 742 \$).

17. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la Fiducie nationale en vertu d'un bail s'élèvent à 19 453 \$ et ce montant sera versé au cours du prochain exercice.

18. PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

La pandémie du coronavirus (COVID-19) est répandue à travers le monde et affecte l'ensemble des activités économiques. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Les impacts financiers sur la Fiducie nationale dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée des interruptions et des restrictions commerciales imposées par le gouvernement, la progression du programme de vaccination auprès de la population et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre le virus. Ces événements sont hautement incertains et la Fiducie nationale n'est pas en mesure d'évaluer les impacts finaux qu'ils auront sur ses résultats financiers.